



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

taux

Question écrite n° 24581

Texte de la question

M. Jean-Paul Dupré attire l'attention de M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie sur l'intérêt que présenterait l'application du taux réduit de TVA (5,5 %) sur les achats de fournitures scolaires. Malgré une augmentation relativement modérée cette année (+ 1,8 %), les dépenses de rentrée représentent une charge très lourde pour les familles, en particulier pour les familles les plus modestes dont un ou plusieurs enfants fréquentent le collège (320 euros pour une rentrée en sixième) ou le lycée (558 euros pour une rentrée en seconde). L'allocation de rentrée scolaire, dont le montant avait été quadruplé par le précédent gouvernement, contribue de manière significative à alléger la charge des familles. Il n'en demeure pas moins que les dépenses de rentrée continuent de représenter un poids considérable dans le budget des familles socialement défavorisées. D'où la nécessité qu'il y aurait de réduire cette charge à travers l'abaissement du taux de TVA applicable aux achats de fournitures scolaires. Il lui demande si le Gouvernement entend prendre des mesures en ce sens.

Texte de la réponse

Les fournitures scolaires ne figurent pas, en tant que telles, sur la liste des biens et services auxquels les États membres sont autorisés à appliquer un taux réduit de taxe sur la valeur ajoutée. La mesure proposée serait dès lors contraire à nos engagements communautaires et n'est donc pas envisageable. Cela étant, de nombreuses dépenses des ménages liées à la scolarité sont soumises au taux réduit de la TVA. Tel est le cas des livres scolaires, qui constituent un poste de dépense important pour les familles. Il en est de même du transport d'élèves et des sorties scolaires en ce qui concerne par exemple les droits d'entrée pour la visite des musées, expositions culturelles, parcs zoologiques et botaniques ou les droits d'entrée aux spectacles.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Paul Dupré](#)

Circonscription : Aude (3^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 24581

Rubrique : Tva

Ministère interrogé : économie

Ministère attributaire : économie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 15 septembre 2003, page 7051

Réponse publiée le : 24 novembre 2003, page 8977